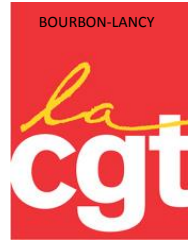




Réunion des Délégués du Personnel

le 22 Mars 2016



REVENDEICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Astreinte:

Nous demandons que les horaires de début et de fin d'astreinte soient affichés dans les UTE ainsi qu'à la loge.

Il n'est pas prévu de les afficher.

Le gardien est déjà en possession de ces documents, chaque fin de semaine (astreinte électrique ; astreinte travaux ; astreinte Expérimental ; astreinte VOR).

De plus, il est la seule personne habilitée à appeler le salarié qui est d'astreinte.

Fontaines à eau :

Nous demandons de revoir la périodicité de changement des filtres sur les fontaines à eau, notamment au bâtiment A1.

Cette demande sera insérée dans le Cahier des charges 2016 (visite de contrôle et préventive des fontaines). En ce qui concerne les alimentations en eau des aires de repos, celles-ci sont contrôlées par le service Travaux FPT, avec un relevé des suivis. Le remplacement des cartouches est réalisé tous les 6 mois (voire plus rapproché si nécessaire).

Mutations :

Toutes les demandes de mutations émanant des salariés sont-elles étudiées et prises en compte ?

Oui, toutes les demandes sont étudiées.

Congés:

a) Quels sont les critères retenus dans le taux de 10% d'absentéisme accepté sur chaque ligne ?

b) Quand est-il prévu de mettre une borne pour que les salariés puissent consulter leur solde de congés ?

c) Est-il prévu d'intégrer dans le système informatique les demandes de congés sans solde, les jours supplémentaires lors du fractionnement du congé payé et les jours fractionnés ?

a)

- **C'est le manager qui accorde les congés sachant qu'il doit garantir un niveau de production demandé.**

- **Il prend donc en compte toutes les absences puisqu'il ne peut assurer le travail qu'avec les présents ...**

- **La règle des 10% (qui sert à construire un budget) n'implique pas l'attribution automatique des congés à celui qui le demande.**

b) **Une étude pour l'installation d'une borne est en cours**

c) **Cette intégration est en cours d'étude également.**

Départ en retraite:

Envisagez-vous des ruptures conventionnelles pour les salariés qui partent en retraite en 2016 ?

Non, cela n'est pas prévu à ce jour.

Entretiens individuels :

Quel est le bilan des entretiens individuels ?

Quel est le bilan des entretiens relatif au parcours professionnel ? Combien de salariés l'ont accepté ?

Le bilan des entretiens réalisés à mi-mars est de 80%-85% environ.

Nous n'avons pas encore d'analyse des bilans et des entretiens. Cela aura lieu dans un deuxième temps (à partir d'avril).